

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association POLYCHROME-EDU 14 juin 2025

Adresse du siège :
3 Avenue Georges Clemenceau – 33600 - PESSAC
Adresse de gestion :
2 rue Deurbroucq - 44000 - NANTES

Le 14 juin 2025, à 10h sur la plateforme JitsiMeet, sur l'invitation de Séverine Braud, co-présidente, les membres de l'association Polychrome-édu se sont réunis en Assemblée Générale annuelle.

Nombre de membres présents : 17

Bureau

Morgan BICHON (Lyon)
Corinne BOURDENET VICAIRE (Nancy-Metz)
Séverine BRAUD (Bordeaux)
Fabienne DELANNET (Nantes)
Laurent DESERT (Versailles et temporairement Nantes)
Camille FALQUE (Paris)
Claire LABASTIE
Jérémy LOPEZ (Nancy-Metz)
Katelyne PIERRE SANTANGELI (Versailles)

Adhérents

Virginie APERS (Lille)
Alice AVENEL (Versailles)
Julien CELLE (Poitiers)
Hélène GOUTAY (Paris)
Sandra GROSS (Dijon)
Cristel PAPASIAN (Dijon)
Murielle PERRIN (Versailles)

Non Adhérents

Ophélie BEILVERT (Nantes)
Évelyne DEBIERE TOMAS (Nantes)

Pouvoirs (Nombre de membres représentés) :

Cyril BLANCY (Versailles)
Mathieu CAUSSE (Bordeaux)

→ 18 votants

Séverine Braud, Fabienne Delannet, Laurent Désert, Camille Falque, Jérémy Lopez et Katelyne Pierre Saint-Angeli accueillent les présents. Claire Labastie assure le secrétariat de séance.
Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 10h10.

Ordre du jour

- 1 - Présentation de l'association aux nouveaux venus : quelles spécificités ?
- 2 - Bilan des adhésions 2024-25

- 3 - Bilan financier (Trésorière) : adhésions, cotisation, modification du bulletin d'adhésion (vote)
- 4- Budget prévisionnel 2025 - 26 (Trésorière) (vote)
- 5 - Bilan d'activités 2024 - 2025 (vote)
- 6 - Projet d'activités 2025 - 26
- 7 - État des lieux au collège et au lycée : nos alarmes
- 8 - Renouvellement du bureau (vote)
- 9 - Questions diverses, discussion, débat

1 - Présentation de l'association aux nouveaux venus : quelles spécificités ?

L'association Polychrome-édu regroupe des enseignants d'arts plastiques de collège et de lycée. Elle vise à soutenir les collègues qui ont besoin d'aide pédagogique ou administrative, et à défendre auprès du ministère et des instances administratives en général notre enseignement dans l'Éducation Nationale, tant en collège qu'en lycée, université et INSPE.

Au sein de l'association Polychrome, nous voulons être à l'écoute, pouvoir dialoguer, s'entraider. Nous sommes aussi dans une démarche d'évaluation critique des programmes comme de leur application, des modalités d'enseignement et d'examen. Nous sommes maintenant reconnus auprès des inspecteurs et des ministres comme une association d'enseignants d'arts plastiques représentative. C'est pourquoi nous transmettons nos et vos remarques, que vous nous communiquez lors de nos réunions, de nos appels à participation ou par l'intermédiaire de notre mail contact : association.artsplastiques@gmail.com

Nous sommes heureux d'avoir pu développer la branche collège avec Laurent Désert cette année, épaulé par Camille Falque et Morgan Bichon. Avec les turbulences politiques actuelles, les réductions drastiques des crédits tant dans la culture que dans l'Éducation Nationale, avec des programmes en cours d'élaboration au collège et une communication très réduite dessus de la part de nos Inspecteurs Généraux, mais un socle commun de connaissances rassurant au regard de ce qui était annoncé, nous pouvons nous attendre à devoir réagir rapidement. Nous considérons que tout membre de Polychrome pourra nous alerter et nous communiquer les informations dont il disposera.

Les membres actuels du bureau, année 2024 - 25

- 1. Présidente** : Séverine BRAUD, enseignante en lycée, ac. de Bordeaux
- 2. Co-président** : Jérémy LOPEZ, enseignant en lycée, ac. de Nancy-Metz
- 3. Trésorière** : Fabienne DELANNET, enseignante en lycée, ac. de Nantes
- 4. Co-trésorière** : Katelyne PIERRE SANTANGELY, enseignante en lycée, ac. de Versailles
- 5. Secrétaire 1** : Claire LABASTIE, enseignante retraitée, membre actif
- 6. Secrétaire 2, responsable de la branche Collège** : Laurent DÉSSERT, enseignant en collège et en lycée, ac. de Versailles (mais détaché en lycée cette année, ac. de Nantes)
- 7. Webmestre** : Corinne BOURDENET-VICAIRE, enseignante en lycée, ac. de Nancy-Metz
- 8. Membres actifs collège** : Camille Falque, enseignante en collège à Paris, Morgan Bichon, enseignante en collège à Lyon.

2 - Bilan des adhésions 2024 - 25

L'association est présente sur **28 académies**, auxquelles on ajoutera la Polynésie française et 5 pays à l'étranger : **Canada, Maroc, Corée du Sud, Chine et Monaco**.

Nous comptons 72 adhérents en collège et 136 adhérents en lycée (dont certains sur les deux).
Il reste donc à conquérir la Corse et l'académie de Limoges.

Au total, **194 adhérents**.

Pensez à parler de Polychrome-Edu autour de vous ! L'enjeu : une meilleure représentativité.

Comme annoncé dans notre dernière assemblée générale, nous vous enverrons par voie postale des badges et des stickers « Polychrome-Edu ». Soyez fiers de les porter et de les diffuser.
Augmenter notre visibilité, c'est amplifier notre force d'impact pour nos actions : défendre et nourrir notre discipline.

3 - Bilan financier

Avoir au 20 juin 2024 : 4061, 62 €

Recettes (en euros)
Du 20 juin 2024 au 7 juin 2025

194 adhésions à 15 € chacune : $194 \times 15 = 2910$ €
Dons à l'association : 378 €

Total recettes : 3318 €
Total dans la caisse avant dépenses : **7379, 62 €**

Dépenses
Du 20 juin 2024 au 7 juin 2025

Frais fixes

Frais bancaires : 3×12 mois € => 36 €
OVH (3 ans jusqu'en juillet 2027) : 00 €

Activité de formation

Conférences (Brigitte Bauer, Michel Poivert, Edi Dubien, Rémi Provendier, Mélis-K) :
1400 €

Support de communication

Badges : 416,07 €
Frais postaux : 534,06 €

Activité de concertation

Défraiement réunions bureau : 406 €
Solde des comptes au 7 juin 2025 : 4557, 49 €

Approbation du bilan financier : vote à l'unanimité

4 - Budget prévisionnel 2025 - 26

Recettes : env. 150 adhésions : 15 €

Dépenses :

Frais bancaires : 36 €

Défraiement réunions : 900 €

Notre poste de dépenses principal concerne les interventions des conférenciers. Ils sont en général bien suivis. Il serait nécessaire de fixer une limite pour la rémunération des intervenants. Par exemple, un plafond de 500 euros pour une conférence paraîtrait raisonnable, sachant que les tarifs sont fluctuants selon la notoriété des conférenciers. En principe la moyenne est d'environ 300 euros par prestation.

Conférenciers : 1200€

Abonnement Padlet platinum : 100€ / an

Nous ajoutons cette année un abonnement Padlet « Platinum » pour fluidifier les lecture et dépôt des documents dans la Ressourcerie. Il n'est pas rare en effet que les PowerPoints consommateurs de mémoire se bloquent.

Précisions sur le bulletin d'adhésion

Il est possible et souhaitable (pour raison de disponibilité des collègues) d'adhérer à partir de maintenant. Nous maintenons la cotisation à 15 €.

Les questions posées nous permettent de savoir qui adhère, de quelle académie, de quel type d'établissement, INSPE (ou ENSP), collège, lycée, option...

Approbation du budget prévisionnel : vote à l'unanimité

5 - Rapport d'activités 2024 - 25

7 newsletters mensuelles pour vous informer au long de l'année sur :

- la publication des BO et autres éléments de réformes
- les annonces ministérielles qui méritent notre attention
- Analyse des sessions d'examen, publication des décrets liés aux réformes et nouveaux programmes
- nos actions, rendez-vous et les postures que nous défendons pour notre discipline (notamment via nos publications)
- nos rendez-vous pour travailler ensemble et rencontrer des théoriciens et artistes

Une ressource régulièrement alimentée

Accompagnement pédagogique : des visio-échanges pour envisager une rentrée sereine (rendez-vous ouverts à tous)

Samedi 31 août 2024 : *accompagnement pour vos premiers pas en lycée*

Bilan : des enseignants au rendez-vous avec un fort besoin

Mercredi 16 octobre : *accompagnement pour vos premiers pas au collège*

Jeudi 27 mars : temps d'échange autour de la préparation aux concours externes et internes de l'agrégation - 2 pour la partie admissibilité, 2 pour l'admission.

Bilan : sans se substituer aux formations académiques, ce temps d'échanges permet de préciser quelques points de préparation en donnant des conseils

Accompagnement pédagogique : des visio-échanges entre professeurs

Jeudi 29 août : échanges sur le nouveau thème du bac : *Documenter ou augmenter le réel*

Mercredi 6 novembre : échanges entre professeur de collège : réflexion pour développer la ressource pour répondre aux besoins du collège

Jeudi 13 mars : intervention du pôle collège : point sur l'actu des réformes, échanges autour des besoins, développement de la ressource

Bilan général

Les jours et les horaires variés permettent de toucher plus de monde.
Des interventions amplifiées pour le collège, grâce à une équipe renforcée.
Besoin de compléter les plans de formation académiques.

Rendez-vous culture avec des théoriciens

Pour les adhérents : 4 rendez-vous

Jeudi 10 octobre – Intervention de **Brigitte Bauer** : *questionner le réel par la photographie*

Mardi 14 janvier - Intervention de **Michel Poivert** : *questionner le réel chez les peintres photographes*

Lundi 3 février - *Dialoguer avec la Nature* - Interventions conjointes de **Rémy Provendier** (commissaire d'exposition au Musée de la Chasse et de la Nature) et l'artiste **Édi Dubien** pour son exposition actuelle dans le même Musée : *S'éclairer sans fin*

Mardi 13 mai - Intervention de **Caroline Mélis** : *interroger le devenir de la place de la pratique dans le cours d'arts plastiques*

Mobilisation pour défendre notre discipline

Les publications sont visibles sur notre site

<https://polychrome-edu.fr/index.php/blog/>

Mardi 15 octobre – Entretien avec **Emmanuel ETHIS** (Vice-Président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle) : pour avoir des retours sur l'enquête commandée par le ministère, à laquelle était associée Éric de Chassey, à propos de la place de l'Histoire des Arts dans le programme d'arts plastiques.

=> Entretien conjoint avec des représentants de l'APÉMu

Jeudi 17 octobre - Audience auprès de la **DGESCO** (en visioconférence) pour obtenir des informations concernant les réformes à venir pour le collège et la formation des enseignants.

=> Entretien conjoint avec des représentants de l'APÉMu

Février - Mars - Avril 2025 - Échanges réguliers avec **nos IG** (Christian Vieaux et Philippe Gallais) pour nous informer et donner nos points de vue sur l'écriture des programmes du collège.

Mai 2025 - Enquête autour de la réforme concernant le recrutement et la formation des enseignants

Des points pour améliorer notre enseignement

Les publications sont visibles sur notre site

<https://polychrome-edu.fr/index.php/blog/>

Octobre 2024 - Bilan Bac Session 2024 : Bilan annuel concernant le contenu des épreuves de bac session 2024 + questions et éléments adressés à nos IG (courrier et visioconférence).

Janvier 2025 - Création d'une ressource pour le collège.

https://padlet.com/association_arts_plastiques/polychrome-educollege-kwûy4iryûj2jn4no

Approbation du rapport d'activité : vote à l'unanimité.

6 - Projet d'activités 2025-26

Accompagnements pédagogiques et visibilité de la discipline

- Nous allons recommencer nos « **Rendez-vous pédagogiques** » réguliers : 4 rendez-vous autour de contenus disciplinaires. Pour l'accompagnement dans les premiers pas pour profs atterrissant en lycée ou en collège : pas de participant.

Propositions :

- des rendez-vous autour des préparations aux concours de l'agrégation (renseignements et conseils).
- accompagner les élèves dans un projet individuel
- aménager la salle d'arts plastiques
- s'approprier une culture artistique
- reconnaissance matérielle ou immatérielle de l'œuvre

- des rendez-vous autour de pôles de réflexion (entrées de programmes, enjeux pédagogiques).

Ex1 : intervention d'Isabelle ARDOUIN, autour de l'**éducation artistique à l'école**. En quoi l'EAC peut être intéressante en complément de nos cours ? Nous verrons ce qui est d'actualité, ce qui a eu de l'impact en EAC : l'activation et réactivation de choses.

Isabelle Ardouin a publié un ouvrage remarquable qui dresse l'état des lieux des enjeux de la discipline : *L'éducation artistique à l'école*, ESF éditeur, 1997, qui existe en ebook :

<https://www.placedeslibraires.fr/ebook/9782307174219-l-education-artistique-a-l-ecole-isabelle-ardouin/>

Ex2 : intervention d'Isabelle CLAVERIE : Interroger le devenir de la place de la pratique dans le cours d'arts plastiques => 1er trimestre 2026

- Visio participative collège sur la thématique de réflexion « faire du commun » => rentrée 2025/2026
- À prévoir : nouveaux programmes du collège et socle commun
- Rendre visible notre discipline à travers des podcasts, des portraits vidéos, en engageant des professionnels (ex : Sens de la Visite : <https://sensdelavisite.net/le-podcast/>)
- S'intéresser à l'ADRA dans le cadre de l'EAC, à vocation de démocratisation de l'art.
Artothèques : rencontre avec des artistes en milieu rural. ADRA : développent les artothèques.
- À Sète : des affiches, un dispositif pédagogique de contact entre artistes et collégiens est mis en place. C'est la politique de la ville de s'intéresser à l'enseignement des arts plastiques. Mais la Région s'est retirée. Ce dispositif risque de ne pas durer. L'impact sur les localités est fort quand la Région se retire.

Rendez-vous culture

Des visioconférences pour nourrir nos programmes

- théoricien : Maurice FRECHURET ?
- artistes : Guillaume BRESSON ? Hugues Dufour ? Grégory Chatonsky ? Brodbeck & de Barbuat ?
-
- 12 novembre 2025 : Ninon LIZÉ-MASCLEF, une artiste qui utilise l'IA et les neurosciences : <https://ninonlizemasclef.com/>
- structures culturelles : ADRA : l'Association de développement et de recherche sur les artothèques : du soutien aux artistes contemporains à la démocratisation de l'art

Nous sommes ouverts à vos suggestions, connaissances et ouvertures pour les invités de nos conférences, que nous rémunérons avec l'argent de vos cotisations.

Autres envies ?

Vos retours sont nécessaires.

→ La demande d'interventions à propos de l'IA est exprimée par quelques adhérents.

7 - État des lieux au collège et au lycée : nos alarmes

Le socle commun des savoirs au collège a été publié, nous avons longuement détaillé dans la newsletter n°6 ou 7 ce qui nous intéresse dans son contenu. Nous savons donc maintenant que l'histoire des arts va être intégrée à hauteur de 9 H dans l'année à nos enseignements. Comme nous avons coutume de faire des va-et-vient entre culture artistique et pratique, nous ne sommes pas profondément bousculés par cette annonce. Néanmoins nous n'avons à l'heure actuelle aucune information sur l'évaluation au DNB : y en aura-t-il une, de quelle nature, avec quel coefficient ? Les prochains textes nous le diront. Il était prévu qu'un partage des deux heures de l'enseignement artistique (annuelles, pour chaque élève) se fasse au profit de l'histoire de l'art. C'était même très précis pour chaque année d'enseignement jusqu'en 4^{ème} :

- **un trimestre, une heure hebdomadaire** pour, respectivement, le théâtre, l'éducation musicale et les arts plastiques.
- **une heure hebdomadaire annuelle** pour l'histoire de l'art, conçue comme hist. de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, donc assurée par les enseignants d'AP.

Conséquences : Le volume national des horaires des professeurs d'arts plastiques jusqu'à la 4^{ème} **augmentait d'un tiers**. Celui de l'Éducation musicale **rétrécissait de 2/3**. En revanche, notre enseignement d'arts plastiques, de la pratique associée à la culture artistique, comme pour l'Éducation musicale, **était ratiboisé de 2/3**. L'inspectrice d'Éducation Musicale a beaucoup réagi bien sûr. Nos inspecteurs, pensant sauver les meubles puisque le nombre d'heures global augmentait, étaient beaucoup plus modérés. Heureusement, la valse des ministres de l'Éducation

Nationale en janvier a, au moins provisoirement, fait abandonner ce projet. On ne sait pas s'il sera à nouveau d'actualité ou si nous devons nous attendre à pire.

2 principes « inscrits dans notre ADN » étaient bafoués, qu'incessamment nous nous attacherons à rappeler :

- La nécessaire articulation entre pratique et théorie (la praxis) dans notre enseignement, qui s'appuie sur une pratique nourrie et essentielle. C'est elle qui fait la richesse de notre enseignement, qui la distingue de toutes les autres disciplines.
- L'indissociable lien avec l'Éducation musicale, dont nous sommes organiquement solidaires et dont nous ne concevons pas que nos statuts se distinguent.
- Tous les établissements ont été impactés par l'alerte de la possible suppression de la part collective des pass culture. De fait, c'est la part individuelle qui a été supprimée. Mais notre ministre de la culture y est allée de sa tronçonneuse dans les subventions culture. Et des Régions dirigées par des président·e·s cherchant à faire du zèle embrayent en coupant l'herbe sous les pieds des artistes avec des réductions budgétaires drastiques.

À propos, en ce moment, à France Info : on parle de la liberté d'expression dans le cadre du statut de fonctionnaire, notamment des enseignants. Si on est représentant syndical, on a une totale liberté d'expression, sinon on n'en a pas. Certains ont subi des injonctions des chefs d'établissement ou des IPR pour rappeler ce devoir de réserve en temps d'élection. Jusqu'à nouvel ordre (attention pour qui nous votons), **nous avons le droit de manifester en dehors des établissements scolaires en tant que citoyens en affichant en tant que tels nos partis pris.**

8 - Vote renouvellement bureau

Nous avons de nouveaux adhérents du collège. Laurent Désert, secrétaire de l'association et professeur en collège, a besoin d'être épaulé.

Morgan Bichon et Camille Falque restent des membres actifs du Bureau, dans la branche collège, avec Laurent Désert.

Julien Celle, professeur en lycée, va lui aussi rejoindre le bureau cette année en étant membre actif.

Approbation et vote à l'unanimité

9 - Questions diverses - discussion - débat

Socle commun de connaissances

L'histoire des arts est de 9H dans notre programme annuel. L'histoire des arts sera intégrée à nos cours et aux cours de nos collègues. Il faut se souvenir que nous échappons à une menace, celle

de la disparition des 2/3 (en temps d'enseignement) de nos disciplines, en éducation musicale et en arts plastiques. Pour le profit à 1/3 du théâtre et 1 h par semaine de l'histoire des arts. Des consultations ont été faites, les 9H intégrées à nos cours sont un soulagement. Bien sûr, nous comprenons le dépit que ressentent les enseignants qui veulent enseigner uniquement les arts plastiques, mais l'articulation culture artistique/pratique sera menée de façon à ce que l'histoire de l'art soit intégrée au cours de pratique. Néanmoins, restent des inconnues : programme ? Évaluation au DNB ?

Dans la dernière newsletter, avec un commentaire du socle commun de connaissances, sont explicitées chaque compétence et chaque paramètre d'évaluation.

À ce propos, le fonctionnement de la branche collège est maintenant bien rôdé. Une ressource a été initiée. Caroline Mélis, spécialiste en pédagogie et en didactique est intervenue. 2 zooms ont été ouverts à destination du collège. La ressource est très alimentée dès le départ. La liaison collège-lycée est importante. On pourrait imaginer un padlet qui relie les questions communes.

Question actuelle : le Ministère réclame de plus en plus de **faire place à l'IA** :

- L'IA générative pose un problème, celui de ne pas faire soi-même le travail, mais de le faire faire par d'autres. La question de l'apprentissage est en jeu. Ce problème est soulevé dans le padlet. Notamment un lien vers un documentaire d'Arte y est intégré. On peut supposer que les nouveaux programmes donneront place à l'IA.

- Le **padlet collège** : l'accent y est mis sur la pédagogie et la différenciation. Les ressources ont été utiles, d'après les retours qui nous parviennent via Facebook. Le padlet n'est pas fermé, des liens sur les réseaux sont possibles. Il y a des documents importants, des réflexions fondamentales en pédagogie. Il faut en profiter que le padlet est ouvert à tous. Ce ne sera pas toujours le cas. Bien sûr on vous en informera à l'avance. En effet, l'accès de nos ressources est aussi par contrecoup libre d'accès pour les IA, d'une part et d'autre part, certaines infos peuvent être acquises et être placées en accès payants dans des sites privés. Nous avons besoin d'adhérents pour avoir du poids et d'entrées d'argent. Donc la question de l'ouverture ou la fermeture de la ressource s'inscrit dans une question qui dépasse sa simple présence.

Normalement, on reçoit une notification quand un membre a publié une ressource.

Vote sur l'accessibilité du padlet du collège

3 options :

1 - Qu'il soit entièrement accessible : 11 contre

2 – 1^{er} trimestre accessible puis pas accessible au 2^{ème} trimestre : personne contre

3 - Padlet n'est pas du tout ouvert au public : 11 contre

Est donc choisie l'option 2, à l'unanimité.

- Quant au **padlet lycée**, l'accès à la ressource est conditionné et des problèmes de codes d'accès se posent. Chaque année le code change. Bête recommandation : bien conserver le code pour l'année.

- Au total, ont été menées à 8 reprises des réunions sur un point concernant la pédagogie.

On va poser des thèmes et des questions pour débattre, pour réactiver les débats et partager nos idées. Par exemple, la question des salles est importante. Nous activons le pôle collège avec des thématiques qui peuvent fonctionner.

Bien sûr nous rappelons que nous ne nous substituons pas aux activités de formation académiques...

- Par ailleurs, nous considérons essentiel d'être consultés. Avec Emmanuel ETHIS, par exemple cette année. Avec Christian VIEAUX et Philippe GALAIS : nous avons parfois, quand leur temporalité leur convient, des échanges avec nos inspecteurs ou avec les personnes décisionnaires (DGESCO) sur la question de l'histoire des arts, sur l'évolution et la place de l'enseignement des arts plastiques... Ainsi les IA-IPR choisissent de communiquer ou non les infos. Notre newsletter comble les manques de certaines académies. Jérémy est celui qui décortique et synthétise pour nous les textes officiels.

- Idée : On pourrait faire une consultation des adhérents sur la réforme du capes à Bac + 3, à l'aide de décrets. Les rendez-vous de carrière seront à quel échelon ?

- Nous restons vigilants, en dialogue avec certaines INSPE. C'est surprenant que peu de personnes s'expriment là-dessus, que peu de personnes dans les discussions à plusieurs, dans les temps d'échange.

Nous sommes très attachés à être maintenus au courant et à vous communiquer les nouvelles infos. Nous faisons un appel aux infos de chacun. Mais nous tenons aussi à nous tenir au courant des théories universitaires qui prévalent dans l'actualité de notre discipline, etc.

Nous avons eu un problème et un débat entre le choix non vertueux de X (émanant d'Elon Musk) et de Bluesky pour notre com. Le résultat, c'est que nous sommes sur les deux. Certains, du Bureau, auraient préféré un changement radical vers Bluesky, comme l'a opéré en toute conscience politique Christian Vieaux, mais en l'occurrence ceux qui alimentent les comptes décident.

Que pensez-vous de newsletter ? Plus ou moins d'infos ?

La fréquence est appréciée et qu'elle soit longue, pour les participants qui s'expriment, n'est pas dérangeant. Le contenu collège est perçu comme très intéressant.

Le soin de mise en page est fait pour être efficace - Mais c'est un gros travail. Nous allons, pour des raisons pratiques, placer la newsletter en pièce jointe : pour nous, c'est un gain de temps énorme ; pour l'usager, il suffit seulement d'ouvrir le fichier, sachant que le sommaire sera en revanche bien dans le contenu du message.

Certains s'expriment sur l'aspect gênant de la newsletter en pièce jointe, car on aime qu'elle s'affiche. Les infos sur le collège peuvent aussi intéresser les profs de lycée.

L'assemblée générale se clôt à 12h30

Secrétaire de séance, Claire Labastie

Co-Présidente de l'Association, Séverine Braud

Co-Président de l'Association, Jérémy Lopez

